

RSI en temps partagé

Responsable des Services Informatique en temps partagé (Shared IT Manager)

La maîtrise des outils et technologies de l'information digitale se complexifie davantage chaque jour pour tous types d'entreprises. Une grande entreprise peut aisément se permettre de s'adjoindre toutes les compétences techniques et de gestion informatique car son budget lui permet de disposer de toutes les ressources de façon permanente. Dans la plupart des cas, il n'en va pas de même pour une **PME**. Comment cette dernière peut-elle garantir de disposer des compétences nécessaires à son fonctionnement avec un budget restreint ?

Au point de vue technique, une **PME** s'adresse en général à une société qui gèrera son parc informatique. Pour être certaine qu'une société de prestations informatique couvre bien ses besoins dans son ensemble, une **PME a besoin d'un responsable informatique**. Une ressource de ce type à plein temps implique un coût qu'une **PME** ne peut ou ne veut pas couvrir.



C'est pourquoi **AlriX Consulting** a développé une solution, le concept de **Responsable informatique en temps partagé** (Shared IT Manager) !

Il s'agit pour une **PME** de disposer d'un responsable informatique expérimenté, compétent, disponible et connaissant parfaitement votre environnement informatique avec un coût maîtrisé.

L'activité du responsable informatique en temps partagé est basée sur le principe de **l'externalisation de ressource** !

- **Le responsable informatique en temps partagé couvre des besoins variés.**

Vous avez besoin d'une présence ponctuelle pour la gestion d'un projet à durée déterminée

- Projet de migration
- Projet de mise en place d'une structure additionnelle
- Projet de restauration en cas de désastre
- Etc.

Vous souhaitez tout de même engager un responsable informatique en interne et vous souhaitez vous donner le temps nécessaire pour identifier le candidat idéal. Mais jusqu'au moment de son engagement définitif vous avez besoin d'une ressource temporaire.

Vous désirez émettre un appel d'offre pour le renouvellement de la gestion informatique de votre infrastructure ou encore pour un projet défini, par exemple le renouvellement d'une activité spécifique (Solution mobile, PABX, WIFI, serveurs, postes clients, service d'impression, etc.)

● Quel sera sa mission ?

1. Il assure la **gouvernance** des technologies de l'information digitale.
2. Il assume le rôle de consultant en termes de stratégies et vous conseille sur lesquelles sont le plus adaptées à vos besoins (**veille technologique**).
 - Alignement stratégique de votre environnement informatique à votre activité métier (anticipation des évolutions guidée par la stratégie de votre entreprise)
 - La valorisation de votre structure informatique en respectant vos besoins réels (évaluation de la valeur et de la rentabilité de l'infrastructure informatique)
 - L'analyse et la gestion des risques informatiques (identification et maîtrise des risques)
 - La gestion de l'ensemble des ressources informatiques
 - Le contrôle des index de performance
3. Il **gère votre parc informatique** et s'occupe :
 - Des achats matériels et logiciels, de leur garantie, de leur maintenance, de leur évolution et vous garantit d'en disposer au meilleur coût
 - De vous fournir un point de situation périodique
 - De vous fournir un rapport de gestion
 - De gérer vos contrats informatiques au niveau :
 - De leur contenu
 - De leur échéance
 - De leur inventaire
4. Il est le **contact privilégié** pour la direction générale de votre entreprise
5. Il assure le contact avec **vos utilisateurs** en étant à leur écoute
6. Il est le **point de contact unique** avec votre **prestataire** informatique
7. Il **gère et contrôle** les activités de votre prestataire informatique



Grâce à cette solution vous pourrez enfin, avec un budget informatique limité, être sûr de disposer des ressources adéquates à vos besoins en gestion informatique.